

Service porteur : Direction des affaires financières
Vice-président : Flora SFEZ – VP Finances

DÉLIBÉRATION n° CA-16-05-2025-04 Du Conseil d'Administration

Séance du 16 mai 2025

Tarifs et Subventions

Le Conseil d'Administration

Visas :

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-3 ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers, notamment leur article 36 ;
- Vu le règlement intérieur de l'université de Poitiers, notamment son article 22-5 ;
- Vu les documents adressés au Conseil d'administration ;
- Vu les propositions présentées en Conseil d'administration ;

Contexte :

La Direction des affaires financières regroupe auprès de tous les UFR, Instituts, Ecoles et services de l'université de Poitiers, les demandes de subventions soumises au préalable à une commission ainsi que les aides, prix, dons, tarifs, admissions en non valeurs, remises gracieuses pour décision et aussi les mises à la réforme pour information.

Dispositif ou objet de la décision : conformément aux documents fournis

SUBVENTIONS

- U03 : IPAG
- U06 : UFR Sciences Humaines et Arts
- U41 : Pôle Vie de Campus - FSDIE

AIDES PECUNIAIRES – BOURSES – MOBILITES

- U07 : IAE
- U12 : INSPE
- R80C04 : DRInnov
- R80C13 : IFR Droit

DON

- R80 : UB Recherche – Image Up

PRIX

- U40 : Pôle FRE – SAFIRE
- R80 : UB Recherche – Image Up

TARIFS

- U10 : ENSIP
- U14 : ENSAR
- U30 : UFR Santé
- R80 : UB Recherche
- R80C13 : JURISCOPE

TARIFS COLLOQUES

- U06 : UFR Sciences Humaines et Arts
- U09 : UFR Sciences du Sport

Nature de la décision :

Pour décision et information

Vote :

Soumis à la majorité simple

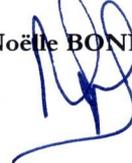
Après en avoir délibéré,

ADOPTE

La présente délibération et son annexe sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 16 mai 2025
La vice-présidente du Conseil d'administration,

Noëlle BONNET



Transmis à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des Universités, le 28/05/2025

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Page 2 sur 2



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 16 mai 2025

➤ SUBVENTIONS

- U03 : IPAG
- U06 : UFR Sciences Humaines et Arts
- U41 : Pôle Vie de Campus - FSDIE

➤ AIDES PECUNIAIRES – BOURSES – MOBILITES

- U07 : IAE
- U12 : INSPE
- R80C04 : DRInnov
- R80C13 : IFR Droit

➤ DONS

- R80 : UB Recherche Image Up

➤ PRIX

- U40 : Pôle FRE – SAFIRE
- R80 : UB Recherche Image Up

➤ TARIFS

- U10 : ENSIP
- U14 : ENSAR
- U30 : UFR Santé
- R80 : UB Recherche
- R80C13 : JURISCOPE

➤ TARIFS COLLOQUES

- U06 : UFR Sciences Humaines et Arts
- U09 : UFR Sciences du Sport



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 16 mai 2025

Subventions

- U03 : IPAG
- U06 : UFR Sciences Humaines et Arts
- U41 : Pôle Vie de Campus - FSDIE

Composante	Désignation et activité principale de l'organisme demandeur	Objet de la demande de subvention	Budget prévisionnel de l'opération	Subventions obtenues les années précédentes			Montant sollicité par l'association	Montant validé par la composante ou le service	Commission d'étude
				2022	2023	2024			Avis
U03 - IPAG	Association Etudiante ADAGE	Subventions au titre du fonctionnement de l'association et organisation du Gala de l'année Universitaire 2024-2025	8 689,00 €	4 100,00	4 300,00	2 000,00	4 800,00 €	4 800,00 €	favorable
U06-SHA-CESCM	JANUA	JOURNEES JEUNES CHERCHEURS	1 400,00 €	600,00	600,00	600,00	600,00 €	600,00 €	favorable
U06-SHA MIGRINTER	LABEL PLANTE	SOIREE CONCERT A LA FANZINOTHEQUE ET AU CONFORT MODERNE DANS LE CADRE DU COLLOQUE LES 40 ANS DE MIGRINTER	5 000,00 €	-	-	-	5 000,00 €	5 000,00 €	favorable
U41 FSDIE	BDE STAPS	LE CONGRES	45 517,00 €				4 000,00 €	1 500,00 €	favorable
U41 FSDIE	BDE EKIP	CAPEK	2 247,06 €				700,00 €	700,00 €	favorable
U41 FSDIE	LES CAVALEURS DU CLAIN	TECHNO TRAIL	25 800,00 €				4 000,00 €	2 000,00 €	favorable
U41 FSDIE	CJ	CONVENTION 24-25	65 653,00 €				4 600,00 €	4 600,00 €	favorable
U41 FSDIE	RADIO PULSAR	CONVENTION 2025	185 233,00 €				15 000,00 €	15 000,00 €	favorable
U41 FSDIE	BDE STAPS	JOURNEE NATIONALE DU SPORT ET DU HANDICAP	1 700,00 €				690,00 €	690,00 €	favorable
U41 FSDIE	AMPAR	SOIREE TOUT COURT	5 495,00 €				900,00 €	900,00 €	favorable
U41 FSDIE	RAISONS D'AGIR	FESTIVAL HANDICAP ET DISCRIMINATION	13 550,00 €				1 000,00 €	1 000,00 €	favorable

sante	Désignation et		Budget	Subventions obtenues les années précédentes			Montant sollicité par	Montant validé par la	Commission d'étude
U41 FSDIE	AFEP	BOUGE TA PREV'	1 800,00 €				1 100,00 €	800,00 €	favorable
U41 FSDIE	AFEP	WEEK END DE FORMATION	4 531,04 €				1 500,00 €	1 500,00 €	favorable
U41 FSDIE	DAAS DAREL	CONFERENCES SUR LES FAMILLES MONOPARENTALES	800,00 €				245,00 €	245,00 €	favorable
U41 FSDIE	ESN	WORLD ON STAGE	3 540,00 €				1 580,00 €	1 000,00 €	favorable
U41 FSDIE	VOLAR	QUEER WEEK	1 586,88 €				238,00 €	238,00 €	favorable
TOTAL							45 953,00 €	40 573,00 €	



UNIVERSITE DE POITIERS

**Conseil d'Administration
du 16 mai 2025**

**AIDES PECUNIAIRES – BOURSES -
MOBILITES**

- U07 : IAE
- U12 : INSPE
- R80C04 : DRInnov
- R80C13 : IFR DROIT

Conseil d'Administration

IAE

du 10 avril 2025

Demande de vote
des principes d'attribution des aides financières pour
les étudiants
à distance de l'IAE de Poitiers

Demande au conseil d'administration de voter les principes d'attribution des aides financières IAE pour les étudiants à distance à compter du 1^{er} septembre 2024.

A Poitiers, le 31 mars 2025


Benjamin DREV

Directeur de l'IAE



PRINCIPE D'ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIERES FORMATIONS FAD: prise d'effet au 1er septembre 2024.

POUR LE VOTE DU CA DE L'IAE DU 10 AVRIL 2025

Contexte: creation d'une commission d'aides financieres a destination de l'ensemble des etudiants FAD en difficulte.
L'objectif est d'aider les etudiants ayant des difficultes financieres

La commission est composee de 6 membres:

Jean-Christophe VUATTOUX: directeur adjoint de l'IAE en charge de la formation a distance

Sofian BELOJERO: Responsable pedagogique et enseignant dans les formations Licence de Gestion et Master 1 MCIFAD

Bruno FERAL: enseignant dans la formation Master 1 Finance.

Charlotte RANCHOUX: enseignante dans la formation Master 1 MCI.

Matthieu OESCOUX: responsable de la partie administrative du service FAD

Genevieve PASQUIER: gestionnaire scolaire du service FAD

Les membres de la commission etudient attentivement chaque dossier de demandes d'aides financieres deposees avec un regard croise

En fonction des ressources et aides dont dispose chaque etudiant, une serie de criteres a ete mise en place

Assiette de calcul: 57,5 % du prix de la formation la plus eleve soit 2300 €.

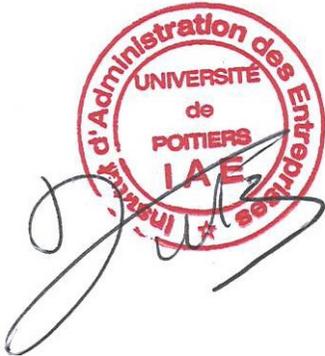
Criteres		Modalites de calcul basees sur les criteres sociaux (ressources et aides dont dispose chaque etudiant)
1	situation personnelle et financiere stable	Pas d'aide financiere
1,5	situation personnelle et financiere oeu stable	16,67% de 2300 € pondere par le cout de la formation/ prix de la formation la plus eleve (4000€)
1,8	situation personnelle et financiere oeu stable	26,67% de 2300 € pondere par le cout de la formation/ prix de la formation la plus eleve (4000€)
2	situation personnelle et financiere instable	33,3% de 2300 € pondere par le cout de la formation/ prix de la formation la plus eleve (4000€)
2,3	situation personnelle et financiere instable	43,33% de 2300 € pondere par le cout de la formation/ prix de la formation la plus eleve (4000€)
2,5	situation personnelle et financiere instable	50% de 2300 € pondere par le cout de la formation/ prix de la formation la plus eleve (4000€)
3	situation personnelle et financiere fortement instable	66,67% de 2300 € pondere par le cout de la formation/ prix de la formation la plus eleve (4000€)
3,5	situation personnelle et financiere fortement instable	83,33% de 2300 € pondere par le cout de la formation/ prix de la formation la plus eleve (4000€)
4	situation personnelle et financiere oeraire	100% de 2300 € pondere par le cout de la formation/ prix de la formation la plus eleve (4000€)
5	redoublants matieres revenus insuffisants	aide financiere redoublants matieres moitie prix de 2000 €: 1000 €
6	redoublants memoire revenus insuffisants	aide financiere redoublants memoire moitie prix de 1000 €: 500 €

Exemples de calcul:

Niveau 4: pour un prix de formation a 4000 €, il va toucher une aide financiere de 2300 €; detail du calcul: 100% de 2300 € multiplie par 4000 € / 4000€ soit 2300 €

Niveau 4 pour un prix de formation a 3200 €, il va toucher une aide financiere de 1840 €; detail du calcul: 100% de 2300€ multiplie par 3200€ / 4000 € soit 1840€

Niveau 3: pour un prix de formation a 2000 €, il va toucher une aide financiere de 767 €; detail du calcul: 66,67% de 2300 € multiplie par 2000€ / 4000 € soit 767€



Demande d'aide pécuniaire pour dédommagement stage professionnel à l'étranger annulé 2024-2025

L'INSPE de l'académie de Poitiers demande au Conseil d'administration de l'université de Poitiers du 16 mai 2025, son accord pour verser **une aide pécuniaire de 200€ à l'étudiante Manon LE GALL**, en Master 1 métiers de l'enseignement, éducation et formation - mention 1^{er} degré.

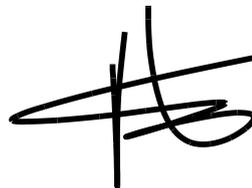
Cette étudiante devait effectuer un stage professionnel dans un établissement scolaire au Canada – Moncton dans le cadre de l'accord de partenariat entre l'université de Moncton et l'université de Poitiers, elle n'a pas pu obtenir le permis de travail à temps pour pouvoir partir.

Compte tenu des frais importants nécessaires aux préparatifs du stage (visite et examen médicale dans un service spécifique à Paris, obtention permis d'études et de travail), le Conseil d'Institut de l'INSPE de l'académie de Poitiers du 8 avril 2025 a approuvé la demande de soutien à cette étudiante.

Poitiers, le 22 avril 2025

Le directeur de l'INSPE de l'académie de Poitiers

Denis Alamargot



Denis Alamargot (Apr 22, 2025 14:20 GMT+2)

Poitiers, le 25 mars 2025

Université de Poitiers
Direction de la Recherche et de l'Innovation
49, place Charles de Gaulle
86073 Poitiers, CEDEX 9

Objet: Demande validation d'une aide financiere a la mobilite internationale

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous la demande d'une aide financiere a la mobilite internationale pour la venue d'un chercheur Allemand Uwe Fischer dans le cadre du projet PARI de Gennain Rousseaux.

Nom du beneficiaire : Mr **Uwe Fischer** en tant que Chercheur Invite dans le cadre projet PARI finance par Up Squared dans les locaux du LABORATOIRE, pour y effectuer un sejour dont l'objet de l'Etude est« Emulation quantique d'un ether analogique et reaction en retour avec un systeme classique »

Lieu du sejour: Université de Poitiers, laboratoire Pprime

Duree du sejour: 15 jours

Debut du sejour: 12 juillet 2025

Montant du sejour : 2700 euros

- Repas :20 euros par repas, soit 40 euros par jour, cela correspond a 600 euros pour un sejour de 15 jours.
- Transport/nuitee 10 euros par jour (location d'un velo electtique du 15 au 25 juillet) soit 100 euros pour le sejour n'incluant pas le depot de garantie. 100 euros par nuit correspondent a 1500 euros pour un sejour de 15 jours.
- Transp01i Allemagne Poitiers
Train de l'Allemagne vers Poitiers : visez un billet remboursable. Nous envisageons actuellement des billets Eurostar oscillant entre 170 a 240 euros l'aller. Soit environ 500 euros au total pour un aller-retour.
- Aide financiere accordee par le projet PARI 2700 euros.

Cordialement,

Julien Gaillard
Responsable Ingenierie de projet
Direction de la recherche et de l'Innovation



Hélène Boucard et Eddy Lamazerolles
Professeurs de droit privé et sciences criminelles
Institut Jean Carbonnier (UR 13396)

Faculté de droit et des sciences sociales
Bâtiment E5 - 43, Place Charles de Gaulle
TSA 81100 - 86073 Poitiers cedex 09
institut.jean.carbonnier@univ-poitiers.fr



**Institut
Jean Carbonnier**
Unité de recherche 13396

Poitiers, le 6 mars 2025

Nous, soussignés Hélène Boucard et Eddy Lamazerolles, directeurs de l'Institut Jean Carbonnier (UR 13396), sollicitons du Conseil d'administration de l'Université de Poitiers l'autorisation d'allouer une aide financière d'un montant de 1 200 € au profit de Madame Pija ELIAS, doctorante, en vue de sa participation à un *workshop* à l'Université de Sherbrooke les 27 et 28 mars 2025.

Hélène BOUCARD

Eddy Lamazerolles



**École doctorale
Pierre Couvrat**
Université de Poitiers

Objet : versement d'une aide financière à une doctorante, examen de l'IELTS

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

Lors de sa séance en formation plénière du 23 janvier 2025, le conseil de l'Ecole doctorale Droit et Science Politique Pierre Couvrat (DSP) a approuvé le principe d'une prise en charge, pour ses doctorants, des frais d'inscription au test d'anglais IELTS (International English Language Testing System). Ce test, largement reconnu et accepté au niveau international, permet d'acquérir une certification en anglais, valable deux ans, d'obtenir des crédits ECTS pour des programmes internationaux tels que, notamment, Erasmus +, mais aussi d'envisager la poursuite d'études supérieures à l'étranger.

Un tel examen présente donc un intérêt indéniable pour les doctorants en général et pour ceux qui, en particulier, préparent au cours de leur parcours en thèse, un projet professionnel international. Aussi, les membres du conseil de l'Ecole doctorale DSP ont jugé pertinent, en attendant que le Centre des études doctorales se saisisse éventuellement de la question au niveau de l'ensemble de l'établissement, d'inciter ses doctorants français à obtenir une certification en langue anglaise et de soutenir ceux qui s'engageront dans cette démarche.

L'examen de l'IELTS est proposé par la Maison des Langues à l'ensemble des étudiants de l'Université de Poitiers et à un tarif négocié de 225 euros (au lieu de 260 euros habituellement).

Le prix devant être acquitté au moment de l'inscription pour permettre la validation de celle-ci, il a été convenu que les doctorants intéressés devraient avancer les frais d'inscription et seraient remboursés sur justificatif attestant de leur présence effective le jour de l'examen. Cette solution a été préférée à celle d'un versement direct de la somme à la Maison des Langues au moment de l'inscription afin d'éviter que le budget de l'Ecole doctorale n'ait à supporter le coût d'un examen qui, pour une raison ou une autre, n'aurait finalement pas été passé par le doctorant qui s'y était inscrit.

L'une de nos doctorantes, Madame Adèle SERIO, qui prépare une thèse en cotutelle avec l'Université de Montréal, a demandé l'appui financier de l'Ecole doctorale DSP pour passer l'examen de l'IELTS. Elle a satisfait aux conditions ci-dessus précisées et s'est effectivement présentée aux épreuves de cet examen pour la session de février 2025 (voir mail joint).



**École doctorale
Pierre Couvrat**
Université de Poitiers

En conséquence, je vous serais reconnaissante de bien vouloir approuver le versement à cette doctorante d'une aide financière d'un montant de deux-cent-vingt-cinq euros pris sur le budget de l'École doctorale DSP et destiné à la rembourser des frais avancés pour l'inscription à cet examen.

Je vous en remercie par avance et vous prie de recevoir, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Fait à Poitiers, le 27 mars 2025

Marguerite CANEDO-PARIS
Directrice de l'École doctorale Droit et Science Politique

Pièces jointes à ce courrier :

- mail de confirmation de l'inscription de Mme Serio à l'examen IELTS et du paiement des droits d'inscription correspondant à la somme de 225 euros.
- mail confirmant que Mme Serio s'est bien présentée aux épreuves de l'examen IELTS.

Objet : demande d'une aide spécifique à la mobilité stage pour Madame Pauline Ravet

Date de la demande : 06 mars 2025

Motif de la demande : stage en Argentine (Université de Neuquén) du 17 avril 2025 au 17 juillet 2025.

Montant de la demande : 1000 € sur le projet CMInnov

Autre(s) aide(s) financière(s) accordée(s) :

- 80 € / semaine (bourse Région Nouvelle Aquitaine) soit 1040 € pour l'ensemble du stage (13 semaines)

Formation universitaire en cours :

- M1 Hydrogéologie et Transferts, Cursus Master en Ingénierie

Résultats Universitaires :

- 2022/2023 : L2 Sciences de la Terre – 13,202 ; Rang : 13/40
- 2023/2024 : L3 Sciences de la Terre – 13,222 ; Rang : 15/34
- 2024/2025 : M1 Hydrogéologie et Transferts, Semestre 1 – 14,338 ; Rang : 5/12

Demande circonstanciée : mail du 26 février 2025

Présentation de la demande : conseil d'UFR du 14 mars 2025



Versement d'une subvention aide financière

Je soussigné Laurent DESESSARD, directeur de l'Institut de sciences criminelles (ISCrIm' – UR 13995), sollicite du conseil d'administration de l'université de Poitiers l'autorisation d'allouer une aide financière d'un montant de 1 200 € au profit de M. Marc DOUET, doctorant de l'ISCrIm', en vue de sa participation à un workshop à l'université de Sherbrooke (Canada), les 27 et 28 mars 2025.

Fait à Poitiers, le 7 mars 2025



Laurent Desessard



UNIVERSITE DE POITIERS

**Conseil d'Administration
du 16 mai 2025**

DONS

➤ R80 : UB Recherche – Image Up

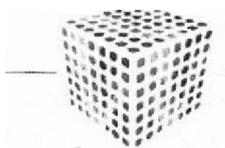
Poitiers, le 15 avril 2025

Le Directeur de la plateforme d'Image Up demande aux membres du conseil d'administration de l'Université de Poitiers leur accord pour recevoir un don de 1500 € des fournisseurs : THERMO (500€), EVIDENT (500 €) et LEICA (500 €) dans le cadre de la journée de Microscopie de Poitiers 2025.

Ces crédits sont réservés aux dépenses directement liées à la journée de Microscopie.

Le Directeur d'Image Up

Jean François JEGOU



ImageUP

Plateforme d'imagerie de l'Université de Poitiers

M1r-1oscai, CCM]utLo: "" : JJfa)S ds 45 .1.J 12 {om1r rr:mtn., 11n/,t-po1Zi, Jr}
M.ioxi ouie f7t.N.trZNttuur1! . .JJ (0)5 49 ,tS JS J6 em/re.bt!!!! UllIV-Pt>llieJ J.)
Cytomei,e-de Flu:A Tel: JJ (aJS 4:9 d5 4056 (*1dr,1111f1. r1voi@umv-11,t(*J1)

r. (GM-r9'n Bo.i,1r,t
ir° Dto .S.Oqte
ll<11 a11° AlieC le, ,, T5A 5J106
tSi171 POITJllIS C clu 9
Ortrici,tu. J.r.un,rU11(0)t.JE.GOU,i!!! -13iOJ 5 49 45 Jli 45
LrntslI ,m jr°dot:tkf,14t94u@unn,ptNitt!Lur

le web: <http://sfo.univ-poitiers.fr/imageup/>



EVIDENT Europe GmbH – French Branch
50 Avenue Robert Schuman
94150 Rungis, France

Université de Poitiers - plateforme d'Image Up
86073 - POITIERS CEDEX 9

23/04/2025

Objet : Notification de Don

Madame, Monsieur,

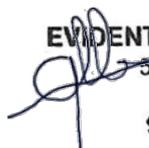
Nous avons le plaisir de vous informer que EVIDENT Europe GmbH – French Branch a décidé de faire un don de 500€ à l'université de Poitiers - plateforme d'Image Up. Ce don est destiné à soutenir la journée de microscopie de Poitiers qui se tiendra le 3 juin 2025 sur le site de l'université.

Chez Evident, nous croyons fermement en l'importance de contribuer positivement à notre communauté et de soutenir les initiatives qui ont un impact significatif sur la vie des personnes.

Nous espérons que cette contribution sera utile et nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour discuter de futures collaborations. Nous sommes honorés de pouvoir soutenir votre évènement et nous vous souhaitons beaucoup de succès dans vos projets futurs.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

M. Quentin Le Berre
Sales Manager Life Science


EVIDENT Europe GmbH-French Branch
50 Avenue Robert Schuman
94150 RUNGIS - France
907 469 019 R.C.S. Créteil

EVIDENT Europe GmbH

Caffamacherreihe 8-10, 20355 Hambourg, Allemagne
Dirigeants: Michael Speiser, Matthias Ponsold
Siège de la Société: Hambourg

Registre du commerce: tribunal cantonal Hambourg HRB 170281

EVIDENT Europe GmbH – French Branch

50 Avenue Robert Schuman
94150 Rungis, France

Greffe du Tribunal de Commerce de Créteil, R.C.S. Créteil: 907469019 00034



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 16 mai 2025

PRIX

- U40 : Pôle FRE – SAFIRE
- R80 : UB Recherche – Image Up

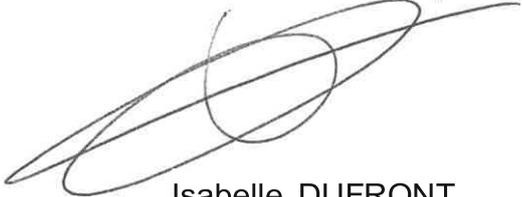
Poitiers, le 10 mars 2025

REMISE DE PRIX PEPITE

La directrice du SAFIRE demande aux membres du Conseil d'Administration de l'Université de Poitiers leur accord pour verser un prix de 2 000 € aux étudiants entrepreneurs dans le cadre de la cérémonie PEPITE de 2023 la jeune diplômée finaliste suivante :

- GUILBAUD Marine : Prix Neo Terra

La Directrice du SAFIRE,



Isabelle DUFONT



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 16 mai 2025

TARIFS

- U10 : ENSIP
- U14 : ENSAR
- U30 : UFR Santé
- R80 : UB Recherche
- R80C13 : JURISCOPE

UFR	Adopté au CA du	Addi/Modif A / M *	Type d'activité	Nature	Detail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U14 - ENSAR		A	PRESTATIONS	Expertises	Contribution à une expertise COME3T Bulletin COME3T N°13 Analyse du Cycle de vie (ACV)			1 000,00	20,00%	1 200,00	
U30 - UFR Santé		A	FORMATION	Formation à l'utilisation pédagogique du jeu PLAN FAIRE HEALTH	le développement durable appliqués à la santé	300,00	300,00	300,00	20,00%	360,00	
R80C13 - JURISCOPE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 8ème édition (2025)	Prix unitaire pour expéditions en France - vente aux particuliers			10,15		10,15	Des remises ou gratuités peuvent être accordées
R80C13 - JURISCOPE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 8ème édition (2025)	Prix unitaire pour expéditions à l'international			15,30		15,30	Des remises ou gratuités peuvent être accordées
R80C13 - JURISCOPE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 8ème édition (2025)	vente au particulier			75,83	5.5%	80,00	TVA appliquée ou non selon acheteur
R80C13 - JURISCOPE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 8ème édition (2025)	vente aux libraires France (remise 30%)			53,08	5.5%	56,00	
R80C13 - JURISCOPE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 8ème édition (2025)	vente aux libraires Monde (Hors France et Afrique) (remise 30%)			53,08	dépend de la valeur des taxes déterminées par l'Union européenne	53,08	
R80C13 - JURISCOPE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 8ème édition (2025)	Vente aux libraires africains de 1 à 149 exemplaires (remise 32%)			51,56		51,56	
R80C13 - JURISCOPE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 8ème édition (2025)	Vente aux libraires africains de 150 exemplaires et plus (remise 35%)			49,29		49,29	
R80C13 - JURISCOPE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 8ème édition (2025)	Vente aux institutions publiques et associations partenaires de l'OHADA tous continents (hors France et Europe) de 1 à 299 exemplaires (remise 30%)			53,08		53,08	

UFR	Adopté au CA du	Addi/Modif A / M *	Type d'activité	Nature	Detail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
R80C13 - JURISCOPE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 8ème édition (2025)	Vente aux institutions publiques et associations partenaires de l'OHADA tous continents (hors France et Europe) de 300 à 499 exemplaires (remise 32%)			51,56		51,56	
R80C13 - JURISCOPE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 8ème édition (2025)	publiques et associations partenaires de l'OHADA tous continents (hors France et Europe) de 500 exemplaires et plus (remise			49,29		49,29	
R80C13 - JURISCOPE		A	PRESTATION	Rapport/étude juridique	Ventes de rapport juridique issue des études commandées par le ministère de la justice française			500,00		600,00	Des remises ou gratuités peuvent être accordées

UFR	Adopté au CA du	Addi/Modif A / M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U10 - ENSIP	20/12/2024	S	FORMATION	Validation des acquis de l'expérience VAE	Soumission au premier jury avec rapporteurs et concertation préalable comprenant : 1ère étude de	500,00 €				0,00	
U10 - ENSIP	20/12/2024	S	FORMATION	Validation des acquis de l'expérience VAE	Soumission au 1er jury, avec rapporteurs et concertation préalable	2 500,00 €				0,00	Les frais d'inscription DU (618,00 €) sont inclus.
R80C13S01 - JURISCOPE	20/12/2024	S	PRESTATION	Frais d'expédition Coffret OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2023) + Fascicule ISBN 9782913556478	Prix unitaire pour expéditions en France - vente au particulier			2,00		2,00	Des remises ou gratuits peuvent être accordées
R80C13S01 - JURISCOPE	20/12/2024	S	PRESTATION	Frais d'expédition Coffret OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2023) + Fascicule ISBN 9782913556478	Prix unitaire pour expéditions à l'international - vente au particulier			22,44		22,44	Des remises ou gratuits peuvent être accordées
R80C13S01 - JURISCOPE	20/12/2024	S	PRESTATION	Coffret OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2023) + Fascicule ISBN 9782913556478	vente au particulier			75,83	5.5%	80,00	TVA appliquée ou non selon acheteur
R80C13S01 - JURISCOPE	20/12/2024	S	PRESTATION	Coffret OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2023) + Fascicule ISBN 9782913556478	vente aux libraires France (remise 30%)			53,08	5.5%	56,00	
R80C13S01 - JURISCOPE	20/12/2024	S	PRESTATION	Coffret OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2023) + Fascicule ISBN 9782913556478	vente aux libraires Monde (Hors France et Afrique) (remise 30%)			53,08	dépend de la valeur des taxes déterminées par l'Union européenne	53,08	
R80C13S01 - JURISCOPE	20/12/2024	S	PRESTATION	Coffret OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2023) + Fascicule ISBN 9782913556478	Vente aux libraires africains de 1 à 149 exemplaires (remise 32%)			51,56		51,56	
R80C13S01 - JURISCOPE	20/12/2024	S	PRESTATION	Coffret OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2023) + Fascicule ISBN 9782913556478	Vente aux libraires africains de 150 exemplaires et plus (remise 35%)			49,29		49,29	
R80C13S01 - JURISCOPE	20/12/2024	S	PRESTATION	Coffret OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2023) + Fascicule ISBN 9782913556478	publiques et associations partenaires de l'OHADA tous continents (hors France et Europe) de 1 à 299			53,08		53,08	

UFR	Adopté au CA du	Addi/Modif A / M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
R80C13S01 - JURISCOPE	20/12/2024	S	PRESTATION	Coffret OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2023) + Fascicule ISBN 9782913556478	Vente aux institutions publiques et associations partenaires de l'OHADA tous continents (hors France et Europe) de 300 à 499 exemplaires (remise 32%)			51,56		51,56	
R80C13S01 - JURISCOPE	20/12/2024	S	PRESTATION	Coffret OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2023) + Fascicule ISBN 9782913556478	Vente aux institutions publiques et associations partenaires de l'OHADA tous continents (hors France et Europe) de 500 exemplaires et plus (remise			49,29		49,29	
R80C13S01 - JURISCOPE	20/12/2024	S	PRESTATION	Frais d'expédition OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2023) ISBN 9782913556379	Prix unitaire pour expéditions à l'international - vente au particulier			14,28		14,28	Des remises ou gratuites peuvent être accordées
R80C13S01 - JURISCOPE	20/12/2024	S	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2023) ISBN 9782913556379	vente au particulier			66,35	5,50%	70,00	

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
R80 - SFA/ENSIP	20/12/2024		PRESTATIONS	IMAGE UP	Microscopie à feuille de lumière	29,00		29,00	20,00%	34,80	Interne
R80 - SFA/ENSIP		M	PRESTATIONS	IMAGE UP	Microscopie à feuille de lumière	50,00		50,00	20,00%	60,00	Interne
R80 - SFA/ENSIP	20/12/2024		PRESTATIONS	IMAGE UP	Microscopie à feuille de lumière			309,00	20,00%	370,80	EPST extérieur
R80 - SFA/ENSIP		M	PRESTATIONS	IMAGE UP	Microscopie à feuille de lumière			473,00	20,00%	567,60	EPST extérieur
R80 - SFA/ENSIP	20/12/2024		PRESTATIONS	IMAGE UP	Microscopie à feuille de lumière			372,00	20,00%	446,40	PRIVE
R80 - SFA/ENSIP		M	PRESTATIONS	IMAGE UP	Microscopie à feuille de lumière			473,00	20,00%	567,60	PRIVE



UNIVERSITE DE POITIERS

**Conseil d'Administration
du 16 mai 2025**

TARIFS COLLOQUES

- U06 : UFR Sciences Humaines et Arts
- U09 : UFR Sciences du Sport

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MAI 2025

INTITULE DU COLLOQUE :	LE GENRE, ACTUALITE ET PLURALITE
------------------------	----------------------------------

à la MSHS

DATES DU COLLOQUE :	20/11/2025 & 21/11/2025
---------------------	-------------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	SHA
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	Rpsy Poitiers CAPS
TYPE DE MANIFESTATION : (formation ou recherche)	RECHERCHE

Attention si c'est de la Recherche un taux de TVA de 10% devra être appliquée sur le HT

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	1 journée pour une personne non étudiant (en présentiel)
Tarif HT :	9,09 €

Catégorie de participants :	2 journées pour une personne non étudiant (en présentiel)
Tarif HT :	13,64 €

Catégorie de participants :	2 journées en distanciel (sous réserve de matériel de visioconf pour les ateliers)
Tarif HT :	40,91 €

Catégorie de participants :	étudiant
Tarif HT :	gratuit

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16/05/2025

INTITULE DU COLLOQUE :	Congrès ACAPS
------------------------	---------------

DATES DU COLLOQUE :	21 au 23 octobre 2025
---------------------	-----------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	FSS
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Formation

Attention si c'est de la Recherche un taux de TVA de 10% devra être appliquée sur le HT

TARIFS D'INSCRIPTION

Avant le 30/07/2025

Après le 30/07/2025

Catégorie de participants :	ACAPS membre étudiant	ACAPS membre étudiant
Tarif HT :	180 €	230 €

Catégorie de participants :	ACAPS membre	ACAPS membre
Tarif HT :	350 €	420 €

Catégorie de participants :	Non-membre étudiant	Non-membre étudiant
Tarif HT :	420 €	520 €

Catégorie de participants :	Non-membre sénior	Non-membre sénior
Tarif HT :	620 €	720 €

Catégorie de participants :	Accompagnant	Accompagnant
Tarif HT :	150 €	200 €

Catégorie de participants :	Professionnel non académique	Professionnel non académique
Tarif HT :	240 €	300 €